

Lettre ouverte à Skype (et donc Microsoft)

Depuis 2011, date du fracassant rachat de Skype par Microsoft pour plusieurs milliards de dollars, la situation des données collectées par l'application est encore plus floue que par le passé. D'autant que quand on débourse une telle somme on attend un certain retour sur investissement !

C'est ce qui a poussé un collectif d'auteurs à écrire une lettre ouverte demandant rapidement des éclaircissements.

PS : Sauf bien sûr si on s'en passe et en passe par une solution libre ☐



Lettre ouverte à Skype

Open Letter to Skype

Lettre collective - 24 janvier 2013

(Traduction : Skydevil, toto, RavageJo, Progi1984, lmnt, Metal-Mighty, ehsavoie, Alpha, arcady, Penguin, Zilkos + anonymous)

De la part des défenseurs des libertés personnelles et de la vie privée, de militants d'Internet, de journalistes et de diverses organisations

À l'attention :

du Président de la division Skype, Tony Bates

du Directeur en charge de la vie privée du groupe Microsoft, Brendon Lynch

de l'avocat général du groupe Microsoft, Brad Smith

Chers MM Bates, Lynch et Smith,

Skype est une plateforme de communication vocale, vidéo et textuelle qui compte plus de 600 millions d'utilisateurs à travers le monde, ce qui en fait de facto une des plus grandes entreprises de télécommunication au monde. Nombreux sont les utilisateurs qui comptent sur la sécurité des communications via Skype, que ce soit des activistes dans des pays gouvernés par des régimes totalitaires, des journalistes communiquant avec des sources confidentielles ou de simples utilisateurs qui souhaitent parler, en privé, à leurs associés, leur famille ou leurs amis.

Il est préjudiciable que ces utilisateurs, ainsi que ceux qui les conseillent en terme de sécurité informatique, se trouvent en permanence face à des déclarations obscures et ambiguës quant à la confidentialité des conversations Skype, en particulier en ce qui concerne la possibilité pour des gouvernements ou des personnes tierces d'accéder à leur données personnelles et leurs communications.

Nous comprenons que la transition engendrée par le rachat de Microsoft, et les modifications légales ainsi que celles de l'équipe dirigeante en découlant, puissent avoir levé des questions auxquelles il est difficile de répondre officiellement, quant à l'accès légal, à la collecte des données des utilisateurs et au degré de sécurité des communications via Skype. Cependant nous pensons que depuis l'annonce officielle du rachat en Octobre 2011, et à la veille de l'intégration de Skype dans plusieurs de ses logiciels et services clefs, il est temps que Microsoft documente publiquement les pratiques de Skype en termes de sécurité et de respect de la vie privée.

Nous demandons à Skype de publier et de mettre à jour régulièrement un rapport de transparence comprenant les éléments suivants :

1. Des données quantitatives concernant la délivrance des informations des utilisateurs Skype à des tierces parties, décomposées selon le pays d'origine de la requête, incluant le nombre de requêtes faites par gouvernement, le type de données demandées, la proportion de requêtes accordées - et les raisons de rejet des requêtes en désaccord.
2. Des détails précis sur toutes les données utilisateurs collectées actuellement par Microsoft et Skype, et leurs conditions de conservation.
3. Une meilleure connaissance des données que les tierces parties, incluant les opérateurs réseaux ou les éventuelles parties malveillantes, peuvent intercepter ou récupérer.
4. Une documentation décrivant les relations opérationnelles entre Skype d'une part, TOM Online en Chine et des éditeurs tiers ayant acquis une licence des technologies Skype d'autre part, incluant la compréhension qu'a Skype des capacités de surveillance et de censure dont les utilisateurs peuvent être sujets en utilisant ces produits alternatifs.
5. Le point de vue de Skype quant à ses responsabilités envers la Communications Assistance for Law Enforcement Act (CALEA)^[1], ses conditions quant à la mise à disposition des méta-données sur les appels en réponse aux subpoenas et aux Lettres de Sécurité Nationales (National Security Letters, NSL), et, globalement, les conditions et les lignes directrices suivies par les employés lorsque Skype reçoit et répond aux requêtes de transfert de données utilisateurs à l'application de la loi et à direction des agences de renseignement aux États-Unis et le reste du monde.

D'autres entreprises telles que Google, Twitter et Sonic.net publient d'ores et déjà des rapports de transparence détaillant les requêtes d'accès aux données des utilisateurs émanant de tierces parties, et cela deux fois par an. Nous pensons que ces informations sont vitales pour nous permettre d'aider les utilisateurs de Skype les plus vulnérables, qui s'appuient sur votre logiciel pour assurer la confidentialité de leurs communications et, dans certains cas, protéger leurs vies.

Cordialement,

Les personnes soussignées.

Crédit photo : Mike Licht (Creative Commons By)

Notes

[1] Loi exigeant des points d'entrée pour les écoutes par les services de sécurité et de contre espionnage des communications, il n'y a pas un acte global regroupant toutes les lois concernant les écoutes et interceptions légales ni harmonisation européenne mais plusieurs lois françaises permettent l'écoute et l'interception légale des communications sur un réseau public.